

Compte rendu de séance

Séance du 17 Février 2014

L' an 2014 et le 17 Février à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,petite salle de la mairie sous la présidence de ROUILLON Jean-Pierre Maire

Présents : Mmes : BIZET Mireille, OZEL Agnès, MM : CAILLEUX Joël, LEROUX Bruno, MAIGRET Gilbert, MURZEAU Claude, ROUILLON Jean-Pierre

Absent(s) ayant donné procuration : M. CHANTELOT Michel à M. ROUILLON Jean-Pierre
Absent(s) : Mmes : FOURNIER Sophie, TURBLIN Christel, Melle NESME Marie-Françoise

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 7

Date de la convocation : 10/02/2014

Date d'affichage : 11/02/2014

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture
le :

et publication ou notification
du :

A été nommé(e) secrétaire : Mme BIZET Mireille

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

Délibération pour la convention entre la commune et la DDT pour le service d'urbanisme. - 2014-001
TRANSFERT DE COMPETENCE - 2014-002
MODIFICATIONS STATUTAIRES/Adhésion Bouillancy et périmètre Secteurs Locaux d'Energie - 2014-003

Délibération pour la convention entre la commune et la DDT pour le service d'urbanisme.
réf : 2014-001

Le Conseil Municipal par 8 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention décide de confier l'instruction de tout ou partie des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol à la Direction Départementale des Territoires (DDT) de l'Oise.

Il autorise donc Monsieur Le Maire à signer la convention de mise à disposition entre l'Etat et la commune de Le Vauroux pour l'instruction des autorisations d'urbanisme.

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

TRANSFERT DE COMPETENCE

réf : 2014-002

Concernant le transfert de la compétence investissement en éclairage public au SE60, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de reporter sa décision à la fin de l'année 2014. En effet, à ce jour les avantages de ce transfert ne semblent pas bien définis et certains.

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

MODIFICATIONS STATUTAIRES/Adhésion Bouillancy et périmètre Secteurs Locaux d'Energie

réf : 2014-003

Monsieur le Maire rappelle que le SE60 a modifié ses statuts lors du comité syndical du 4 juillet 2013. A l'issue de la procédure réglementaire de consultation, l'arrêté préfectoral est paru en date du 29 novembre dernier.

Cet arrêté acte notamment de la dissolution des 12 syndicats d'électrification et de la mise en place des Secteurs Locaux d'Energie pour éviter un comité syndical pléthorique.

Toutes les communes sont désormais rattachées à un Secteur Local d'Energie qui servira de collège électoral et de relais de proximité.

Il a été prévu la possibilité pour les anciens SIER d'élargir leur périmètre aux communes avoisinantes pour faciliter les contacts et l'organisation de réunions.

C'est l'objet de la modification statutaire proposée avec les renforcements des SLE de Marseille-Songeon, Breteuil, St Rémy en l'Eau, Beauvais Nord, Noyon et Pierrefonds.

Par ailleurs, Monsieur le Maire soumet la demande d'adhésion de la commune de Bouillancy. Cette commune située dans l'Oise est adhérente d'un syndicat d'électrification de Seine et Marne qui va être absorbé par le Syndicat Mixte des Energies de ce département.

De fait, Bouillancy souhaite désormais se rapprocher du Syndicat de l'Oise et a demandé son rattachement au SE60.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les statuts adoptés par arrêté préfectoral en date du 29 novembre 2013

Le Conseil, Après en avoir délibéré

Article 1 : Approuve les modifications du périmètre des Secteurs Locaux d'Energie suivants

SLE de MARSEILLE /SONGEONS	Ancien SIER de Marseille/Songeon + 5 communes	de	Herchies, Pierrefitte en Beauvaisis, Fouquenies Milly sur Thérain et Saint Omer en Chaussée
SLE de BRETEUIL	Ancien SIER de Breteuil + 1 commune		Breteuil
SLE de ST JUST-Vallée de l'Arré	Ancien SIER de SAINT REMY EN L'EAU +4 communes		Essuiles Saint Rimault, Mesnil sur Bulles, Fournival et Saint Just en Chaussée.
SLE de BEAUVAIS NORD	Ancien SIER de Beauvais-Nord +3 Communes		Froissy, Noyers Saint Martin, Montreuil sur Brèche

SLE de NOYON	Ancien SIER de l'Est de Noyon + 9 Communes	Pont l'Evêque, Sempigny, Cuts, Brétigny, Appilly, Baboeuf, Mondescourt, Grandru et Morlincourt
SLE D'ATTICHY-PIERREFONDS	Ancien SIER de PIERREFONDS + 12 Communes	Tracy le Mont, Saint Crépin aux Bois, Attichy, St Pierre les Bitry, Jaulzy, Courtieux, Cuise la Motte, Trosly Breuil, Couloisy, Bitry, Berneuil sur Aisne, Pierrefonds

Article 2 : Approuve l'adhésion de Bouillancy au SE60 et son intégration au Secteur Local d'Energie de Betz

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

Complément de compte-rendu:

Séance levée à: 21:00

En mairie, le 19/02/2014
Le Maire
Jean-Pierre ROUILLON

